



# BULLETIN D'INSCRIPTION 74EME ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL PLEUMEUR-BODOU – SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 FEVRIER 2014

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL DE SURVEILLANCE/LIGUES DOM/TOM/INVITES  
FFVB/SALARIES FFVB/LIGUES REGIONALES

LIGUE : \_\_\_\_\_

PRENOM-NOM : \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

### JOUR D'ARRIVEE A PLEUMEUR-BODOU

VENDREDI 14 FEVRIER 2014

SAMEDI 15 FEVRIER 2014

HEURE D'ARRIVEE A PLEUMEUR-BODOU : \_\_\_\_\_

### MOYEN DE TRANSPORT

VOITURE

TRAIN

AVION

### JOUR DE DEPART DE PLEUMEUR-BODOU

DIMANCHE 16 FEVRIER 2014/HEURE DE DEPART : \_\_\_\_\_

## TARIFS HEBERGEMENT

Deux formes d'hébergement sont assurées :

- 1) La chambre simple (1 personne),
- 2) La chambre double (2ème personne)

PERIODE	CHAMBRE SIMPLE 1 PERSONNE	CHAMBRE DOUBLE 2 PERSONNES
Du Vendredi midi au Dimanche 13h00 (déjeuner inclus)	<b>290 €</b>	<b>180 € pour la 2<sup>ème</sup> personne</b>
Du Vendredi soir au Dimanche 13h00 (déjeuner inclus)	<b>265 €</b>	<b>155 € pour la 2<sup>ème</sup> personne</b>
Du Samedi midi au Dimanche 13h00 (déjeuner inclus)	<b>160 €</b>	<b>125 € pour la 2<sup>ème</sup> personne</b>
Repas de clôture	Prise en charge par la Fédération pour les invités. Pour les accompagnants/suppléants (Liges Dom/Tom), le tarif est fixé à <b>45 € /personne</b>	

Contact FFVB : Sylvie PROUVE  
01.58.42.22.35 – [sprouve@ffvb.org](mailto:sprouve@ffvb.org)

# ETAT RECAPITULATIF DE VOS BESOINS

## HEBERGEMENT/RESTAURATION

NOM-PRENOM	CHAMBRE SIMPLE 1 PERSONNE	CHAMBRE DOUBLE 2EME PERSONNE	REPAS DE CLOTURE DELEGUES SUPPLEANTS/ ACCOMPAGNANTS <b>45 €/personne</b>
<b>TOTAL</b>			

Rappel : Prise en charge des frais par la FFVB pour le Conseil d'Administration, le Conseil de Surveillance, les invités FFVB, les salariés FFVB et les Ligues d'Outre-Mer (pour 1 représentant)  
Les frais pour les accompagnants et les Ligues d'Outre-Mer ayant plusieurs représentants : cf tarif page 2

Le présent bulletin est à renvoyer à la FFVB, Sylvie PROUVE  
17 Rue Georges Clémenceau – 94607 CHOISY LE ROI CEDEX  
avant le 8 janvier 2014, délai de rigueur accompagné de votre  
chèque à l'ordre de la FFVB

Date et lieu et signature